



Assemblée générale

Distr. générale
31 décembre 2024
Français
Original : anglais

Conseil des droits de l'homme

Cinquante-huitième session

24 février-4 avril 2025

Point 2 de l'ordre du jour

**Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat
et du Secrétaire général**

Conclusions et recommandations des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales

Rapport du Secrétaire général

Résumé

On trouvera dans le présent rapport un tableau d'ensemble de tous les rapports présentés par des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales en 2024. On y trouvera également la liste des titulaires de mandat ayant fait rapport à chacune des trois sessions annuelles du Conseil des droits de l'homme et à l'Assemblée générale, ainsi que le nombre de rapports sur les visites de pays et celui des autres rapports soumis par les titulaires de mandat. Y figurent aussi des renseignements sur les principaux thèmes examinés par les titulaires de mandat dans leurs rapports thématiques, l'accent étant mis sur des questions transversales comme l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les droits humains des femmes et les questions de genre, la prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, la sécurité, les situations de conflit et la consolidation de la paix, les élections et la démocratie, les changements climatiques, les nouvelles technologies et les droits des enfants. Le rapport contient également une réflexion sur le lien entre le travail effectué par les titulaires de mandat et le Pacte pour l'avenir.



I. Introduction

1. Dans sa décision 2/102, le Conseil des droits de l'homme a prié le Secrétaire général et la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme de poursuivre leurs activités, conformément à toutes les décisions précédemment adoptées par la Commission des droits de l'homme, et de mettre à jour les études et rapports pertinents.

2. Dans sa résolution 2004/76, la Commission des droits de l'homme a prié le Secrétaire général de publier chaque année les conclusions et recommandations formulées par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, de sorte que leur mise en œuvre puisse être examinée plus avant. Elle a également prié le Haut-Commissaire de continuer à établir une compilation électronique complète et régulièrement mise à jour des recommandations faites par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, par pays, dans la mesure où il n'en existait pas encore. Au paragraphe 29 de l'annexe à sa résolution 65/281, l'Assemblée générale a prévu que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme continuerait de tenir à jour des informations complètes et facilement accessibles sur les procédures spéciales.

3. Le Secrétaire général appelle l'attention du Conseil des droits de l'homme sur les conclusions et recommandations figurant dans les rapports annuels et les additifs s'y rapportant que les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales lui ont soumis en 2024 à ses cinquante-cinquième, cinquante-sixième et cinquante-septième sessions et ont soumis à l'Assemblée générale à sa soixante-dix-neuvième session¹.

II. Conclusions et recommandations

4. En 2024, les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont présenté 133 rapports au Conseil des droits de l'homme et 48 rapports à l'Assemblée générale. Les recommandations qu'ils ont formulées à l'issue des visites de pays peuvent être consultées dans l'Index universel des droits de l'homme², dans lequel il est possible de faire une recherche par pays, par thème et par objectif de développement durable.

A. Rapports thématiques

5. Comme en témoignent les thèmes traités par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales dans leurs rapports de 2024 (voir annexe), un large éventail de questions ont été examinées. Les titulaires de mandat ont traité des questions nouvelles ou émergentes et ont proposé des mesures fondées sur les droits de l'homme visant à faire face aux défis émergents et aux problèmes transversaux.

6. Ainsi qu'il ressort du document « Notre Programme commun », l'ONU devrait s'appuyer davantage sur les travaux des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales pour répondre aux enjeux sociaux, économiques et politiques pressants. Il faudrait aussi s'efforcer de mieux relier ces travaux à ceux d'autres mécanismes de l'ONU afin d'optimiser leurs effets et d'aider les États parties à se conformer aux prescriptions³. Les présentes conclusions et recommandations sont le reflet du large éventail de recommandations pratiques et axées sur les solutions que le système des procédures spéciales a produites dans le but de prévenir les conflits, garantir une paix et un développement durables et renforcer les synergies entre les droits de l'homme et les autres domaines de compétence de l'ONU.

7. En 2024, sept grands thèmes, décrits plus en détail ci-après, sont revenus dans les rapports présentés. En outre, certains titulaires de mandat ont exposé la conception qu'ils se faisaient de leur mandat.

¹ Disponible à l'adresse www.ohchr.org.

² Voir <https://uhri.ohchr.org/fr/>.

³ A/75/982, par. 129.

1. Objectifs de développement durable

8. La Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées a examiné la manière dont les personnes handicapées ont été incluses et consultées dans les processus d'examen et de suivi du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁴.

9. La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme a mis en lumière la contribution des défenseurs et défenseuses des droits de l'homme à la réalisation des objectifs de développement durable⁵.

10. La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a concentré ses efforts sur la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030 tout en demandant que l'on mette davantage l'accent sur la traite des personnes dans le programme pour les femmes et la paix et la sécurité ainsi que dans les plans d'action et les programmes⁶.

2. Droits des femmes et questions de genre

11. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan a analysé selon une approche intersectionnelle l'établissement et la mise en application d'un système institutionnalisé de discrimination, de ségrégation, de non-respect de la dignité humaine et d'exclusion visant les femmes et les filles en Afghanistan⁷.

12. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a examiné les pratiques et les politiques afin de cerner les principaux problèmes et d'élaborer à l'intention des États et des entreprises des recommandations concrètes sur la protection et le respect des droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes dans le cadre des activités des entreprises, notamment en ce qui concerne l'accès à un recours effectif, conformément aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et au droit international des droits de l'homme⁸.

13. Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a mis l'accent sur les mesures à prendre pour enquêter sur les décès de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, de genre variant et intersexes résultant d'actes illégaux et les prévenir⁹.

14. Le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux a examiné le devoir qu'avait l'État de faire en sorte que les produits et déchets dangereux ne génèrent pas d'injustices fondées sur le genre, en particulier à l'égard des femmes et des filles, des personnes de genre variant et des hommes vivant dans la pauvreté, en particulier celles et ceux appartenant à des groupes marginalisés, ou n'aggravent pas les injustices existantes¹⁰.

15. L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre a étudié l'exercice des droits fondamentaux à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association en relation avec la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre¹¹. Il a également mis l'accent sur la participation électorale et la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre¹².

16. La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences a examiné le phénomène de la violence contre les femmes et de

⁴ [A/79/179](#).

⁵ [A/79/123](#).

⁶ [A/79/161](#).

⁷ [A/HRC/56/25](#).

⁸ [A/79/178](#).

⁹ [A/79/172](#).

¹⁰ [A/79/163](#).

¹¹ [A/HRC/56/49](#).

¹² [A/79/151](#), voir également le paragraphe 27 ci-dessous.

l'exploitation sexuelle en tant que forme, cause et conséquence de la prostitution¹³. Elle a également étudié les différentes formes, causes et conséquences de la violence contre les femmes et les filles dans le sport¹⁴.

17. Le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles a appelé l'attention sur la montée des réactions hostiles à l'égalité des sexes, qui dans certains pays avaient pris des proportions extrêmes allant jusqu'à l'apartheid fondé sur le genre, et a réaffirmé sa détermination à contrer ces tendances et défini la voie à suivre pour permettre aux femmes et aux filles d'exercer tous leurs droits humains dans des conditions d'égalité¹⁵.

3. Prévention des violations des droits de l'homme et des atteintes à ces droits, sécurité, situations de conflit et consolidation de la paix

18. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a examiné l'impact du conflit à Gaza sur la liberté d'expression dans le monde¹⁶.

19. Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard a examiné la crise actuelle liée à la réinstallation de personnes expulsées ou déplacées¹⁷.

20. La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays a examiné les points de rencontre entre les processus de paix et les déplacements internes¹⁸.

21. Le Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes a examiné le rôle croissant des mercenaires, des acteurs liés au mercenariat et des sociétés militaires et de sécurité privées dans le trafic d'armes et la prolifération des armes, ainsi que les conséquences de ce phénomène sur les droits de l'homme et sur le plan humanitaire¹⁹.

22. La Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction a examiné la relation entre le droit à la paix et la liberté de religion ou de conviction²⁰.

23. Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires a examiné sous l'angle des droits de l'homme l'obligation de protéger et de respecter les morts, y compris dans les conflits armés²¹.

24. La Rapporteuse spéciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants a mis l'accent sur les bonnes pratiques et les difficultés relatives à la prévention de la torture sexuelle en temps de guerre et à la conduite d'enquêtes et l'engagement de poursuites dans les cas où de tels faits sont commis, ainsi que sur la réadaptation des victimes et des survivants²².

25. La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, a demandé que l'on demande que l'on mette davantage l'accent sur la traite des êtres humains dans le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que dans les plans et programmes d'action, et que l'on prenne conscience que la traite des êtres humains à des fins d'exploitation menace la paix et la sécurité et compromet les processus de consolidation de la paix ainsi que la réalisation et l'exercice des droits de l'homme dans des conditions d'égalité²³.

¹³ [A/HRC/56/48](#).

¹⁴ [A/79/325](#).

¹⁵ [A/HRC/56/51](#).

¹⁶ [A/79/319](#).

¹⁷ [A/HRC/55/53](#).

¹⁸ [A/79/334](#).

¹⁹ [A/HRC/57/45](#).

²⁰ [A/79/182](#).

²¹ [A/HRC/56/56](#).

²² [A/79/181](#).

²³ [A/79/161](#).

4. Élections et démocratie

26. Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a examiné le lien entre les disparitions forcées et les élections²⁴.

27. L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre a examiné la participation électorale et la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre²⁵.

28. La Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats a fait observer que de plus en plus de gouvernements fragilisaient la démocratie en portant atteinte à l'état de droit et à l'indépendance des systèmes judiciaires²⁶.

5. Changements climatiques

29. La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques a examiné les spécificités, les défis et les bonnes pratiques relatifs à l'accès aux informations sur les changements climatiques et les droits de l'homme²⁷.

30. Le Rapporteur spécial sur le droit au développement a élaboré un cadre de justice climatique constitué de quatre piliers (atténuation, adaptation, remise en état et transformation) et de 12 principes fondamentaux en matière de droits de l'homme²⁸.

31. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation a présenté un cadre pour la promotion des droits des petits pêcheurs, des travailleurs de la pêche et des peuples autochtones et a fourni des orientations pour aider les États à veiller à la biodiversité et à la protection des écosystèmes aquatiques et à s'acquitter de leurs obligations en matière de droits de l'homme, malgré les problèmes que posaient les changements climatiques²⁹.

32. La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays a examiné les réinstallations planifiées liées aux catastrophes ou aux effets néfastes des changements climatiques³⁰.

6. Nouvelles technologies

33. Le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine a examiné les implications de la transition numérique, de l'intelligence artificielle et des technologies nouvelles et émergentes pour les personnes d'ascendance africaine³¹.

34. La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation a examiné l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'éducation sous l'angle du droit à l'éducation³².

35. L'Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale a examiné le problème de l'aggravation des inégalités dans le monde et a expliqué comment une stratégie de conception fondée sur la solidarité internationale en matière d'intelligence artificielle pourrait clarifier les devoirs des États, des entreprises et de la société civile s'agissant de renforcer l'égalité d'accès à la technologie et l'inclusion non discriminatoire des groupes et des personnes en situation de vulnérabilité³³.

36. La Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée a examiné les lois relatives à la protection des données personnelles et de la vie privée de pays des cinq continents afin de proposer aux États une étude comparative des différents mécanismes mis en place pour

²⁴ [A/HRC/57/54/Add.4](#).

²⁵ [A/79/151](#), voir également le paragraphe 15 ci-dessus.

²⁶ [A/HRC/56/62](#).

²⁷ [A/79/176](#).

²⁸ [A/79/168](#).

²⁹ [A/HRC/55/49](#).

³⁰ [A/HRC/56/47](#).

³¹ [A/HRC/57/70](#).

³² [A/79/520](#).

³³ [A/79/170](#).

permettre aux sujets de données de contrôler la manière dont leurs données personnelles sont utilisées³⁴. Elle a également présenté une proposition de mise à jour de la résolution 45/95 de l'Assemblée générale, intitulée « Principes directeurs pour la réglementation des fichiers personnels informatisés », dans le but d'adapter le contenu de ladite résolution à la réalité sociotechnologique du XXI^e siècle³⁵.

37. La Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée a examiné comment l'idée répandue selon laquelle la technologie était neutre et objective permettait à l'intelligence artificielle de perpétuer la discrimination raciale³⁶.

38. La Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants a analysé les menaces nouvelles et existantes que les technologies faisaient peser sur les enfants en facilitant, en intensifiant et en permettant la commission de formes diverses de vente d'enfants, d'exploitation sexuelle d'enfants et d'abus sexuels sur enfants³⁷.

7. Droits de l'enfant

39. L'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme a présenté des points de vue ainsi que les conclusions d'un projet de recherche conjoint et a formulé des recommandations pour atténuer les difficultés quotidiennes rencontrées par les enfants atteints d'albinisme et pour améliorer leurs conditions de vie, dans le contexte du droit à une vie de famille³⁸.

40. Le Rapporteur spécial sur le droit au développement a examiné le droit au développement des enfants et des générations futures³⁹.

41. La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains a analysé la situation des enfants et des jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains, en mettant l'accent sur les obstacles structurels et sociétaux qu'ils rencontrent dans leur action, les restrictions légales imposées à leur participation à l'espace civique et les violations des droits de l'homme qu'ils sont susceptibles de subir du fait de leurs activités pacifiques de promotion et de protection des droits de l'homme⁴⁰.

42. Le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants a souligné l'importance d'un système de protection globale des droits de l'enfant établi en vertu du droit international, qui s'étendrait à tous les enfants quel que soit leur statut migratoire, et a analysé les problèmes contemporains en matière de droits de l'homme auxquels se heurtent les enfants dans le contexte des migrations⁴¹.

43. La Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants a examiné les risques d'exploitation et d'abus sexuels auxquels les jeunes artistes sont exposés dans l'industrie du divertissement et a défini des stratégies visant à atténuer ces risques⁴².

8. Rapports sur la conception du mandat et rapports d'auto-évaluation

44. Les titulaires de mandat ci-après ont consacré un de leurs rapports à la présentation de leur conception et de leur approche de leur mandat : la Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques⁴³ ; la Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées⁴⁴ ; l'Expert indépendant sur la

³⁴ [A/HRC/55/46](#).

³⁵ [A/79/173](#).

³⁶ [A/HRC/56/68](#).

³⁷ [A/79/122](#).

³⁸ [A/79/175](#).

³⁹ [A/HRC/57/43](#).

⁴⁰ [A/HRC/55/50](#).

⁴¹ [A/79/213](#).

⁴² [A/HRC/55/55](#).

⁴³ [A/HRC/56/46](#).

⁴⁴ [A/HRC/55/56](#).

promotion d'un ordre international démocratique et équitable⁴⁵ ; la Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille⁴⁶ ; le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste⁴⁷ ; le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition⁴⁸ ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran⁴⁹.

B. Rapports de pays

45. Aux trois sessions du Conseil des droits de l'homme considérées, 64 rapports de pays ont été présentés par des titulaires de mandats thématiques (voir annexe).

46. Huit rapports concernaient des États d'Afrique⁵⁰ : l'Algérie (Rapporteuse spéciale sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association) ; le Botswana (Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable) ; la République centrafricaine (Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants) ; la Côte d'Ivoire (Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences) ; la Mauritanie (Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles) ; le Mozambique (Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays) ; l'Afrique du Sud (Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux).

47. Dix rapports concernant des États d'Asie et du Pacifique : l'Australie (Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux) ; le Bangladesh (Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté ; le Cambodge (Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre) ; la Chine (Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme) ; le Japon (Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises) ; les Maldives (Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable) ; la Mongolie (Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats) ; les Philippines (Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques et Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants) ; le Viet Nam (Rapporteur spécial sur le droit au développement).

48. Treize rapports concernaient des États d'Europe orientale : l'Arménie (Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition) ; la Bosnie-Herzégovine (Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste) ; la Géorgie (Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées et Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains) ; la Lituanie (Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée) ; le Monténégro (Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats) ; la Pologne (Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences) ; la République de Moldova (Experte

⁴⁵ [A/HRC/57/49](#).

⁴⁶ [A/HRC/56/59](#).

⁴⁷ [A/HRC/55/48](#).

⁴⁸ [A/79/180](#) et [A/HRC/57/50](#).

⁴⁹ [A/79/371](#).

⁵⁰ On trouvera des informations détaillées sur les cinq groupes régionaux d'États Membres à l'adresse suivante : www.un.org/dgacm/fr/content/regional-groups.

indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme) ; la Serbie et le Kosovo⁵¹ (Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression) ; le Tadjikistan (Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains, Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités et Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction) ; l'Ukraine (Rapporteuse spéciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants).

49. Dix-sept rapports concernaient des États d'Amérique latine et des Caraïbes : les Bahamas (Groupe de travail sur la détention arbitraire et Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels) ; le Chili (Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable) ; la Colombie (Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants, et Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition) ; le Costa Rica (Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible) ; l'Équateur (Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté) ; le Honduras (Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques, Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires et Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires) ; le Mexique (Groupe de travail sur la détention arbitraire) ; le Panama (Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme) ; le Paraguay (Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités) ; le Pérou (Rapporteuse spéciale sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association et Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme) ; l'Uruguay (Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants).

50. Quatorze rapports concernaient des États d'Europe occidentale et d'autres États : le Canada (Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences et Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement) ; la Finlande (Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation et Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition (visite conjointe)) ; l'Allemagne (Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels) ; le Liechtenstein (Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels) ; le Luxembourg (Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible) ; Malte (Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles) ; le Royaume des Pays-Bas (Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard) ; la Norvège (Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine) ; la Suède (Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction et Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition (visite conjointe)) ; le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre) ; les États-Unis d'Amérique (Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée et Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre).

⁵¹ Toute mention du Kosovo doit être interprétée dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

51. Un rapport concernait deux États, l'Allemagne et la République de Macédoine du Nord, appartenant à des groupes régionaux différents (Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste).

52. Un rapport concernait une organisation internationale, l'Union africaine (Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires).

53. En outre, le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a présenté deux rapports faisant suite aux recommandations qu'il avait formulées dans ses rapports sur les visites qu'il avait entreprises en 2019 au Kirghizistan et au Tadjikistan.

54. Enfin, les titulaires de mandat ci-après ont présenté des rapports sur les pays dont ils sont chargés de suivre la situation : le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge ; l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran ; l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali ; le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 ; la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie ; l'Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie.

C. Rapports sur les communications

55. Les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont présenté trois rapports sur les communications, un à chacune des sessions du Conseil des droits de l'homme dont il est question dans le présent rapport. Les rapports soumis aux cinquante-cinquième, cinquante-sixième et cinquante-septième sessions contenaient des communications envoyées par tous les titulaires de mandat entre le 1^{er} juin et le 30 novembre 2023⁵², entre le 1^{er} décembre 2023 et le 29 février 2024⁵³ et entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2024⁵⁴, respectivement. Les communications envoyées aux sociétés transnationales et autres entreprises et aux organisations internationales et autres organisations figurent également dans ces rapports, qui contiennent des données statistiques de meilleure qualité. On trouvera toutes les communications, ainsi que les réponses, sur le site Web consacré aux communications des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales⁵⁵.

D. Autres rapports

56. À la cinquante-cinquième session du Conseil des droits de l'homme, la Présidente du Comité de coordination des procédures spéciales a présenté un rapport du Secrétariat sur les activités des rapporteurs spéciaux, experts indépendants et groupes de travail des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme, comprenant des informations actualisées sur les procédures spéciales⁵⁶, ainsi que des informations sur les résultats obtenus en 2023 par les titulaires de mandat, tant à titre individuel que collectivement⁵⁷. Ce rapport contenait des informations sur les travaux du Comité de coordination et sur les conclusions de la vingt-neuvième réunion annuelle des rapporteurs spéciaux, des représentants spéciaux, des experts

⁵² A/HRC/55/3.

⁵³ A/HRC/56/3.

⁵⁴ A/HRC/57/3.

⁵⁵ <https://spcommreports.ohchr.org>.

⁵⁶ A/HRC/55/69.

⁵⁷ A/HRC/55/69/Add.1.

indépendants et des présidents des groupes de travail des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme.

57. Le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable a soumis un rapport, élaboré sur la base d'un séminaire d'experts tenu le 24 novembre 2023, qui résumait les points essentiels concernant les problèmes systémiques auxquels l'économie mondiale était confrontée, les pratiques prometteuses relatives à l'obligation des entreprises de respecter le droit à un environnement propre, sain et durable, les lacunes des cadres normatifs existants et les mesures à prendre⁵⁸.

58. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a présenté le Protocole type à l'intention des forces de l'ordre sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques⁵⁹.

59. Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités a soumis un rapport contenant les recommandations que le Forum sur les questions relatives aux minorités avait formulées à sa seizième session, tenue les 30 novembre et 1^{er} décembre 2023 sur le thème « Minorités et cohésion sociale : égalité, inclusion sociale et participation à la vie socioéconomique »⁶⁰.

60. Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises a soumis un rapport passant en revue les principales observations et les grandes idées formulées à la douzième session du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme, tenue du 27 au 29 novembre 2023 sur le thème « Vers un changement effectif dans la mise en œuvre des obligations, des responsabilités et des recours »⁶¹.

III. Vue d'ensemble des sessions du Conseil des droits de l'homme

A. Cinquante-cinquième session

61. À la cinquante-cinquième session du Conseil des droits de l'homme, 20 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales (14 titulaires d'un mandat thématique et 6 titulaires d'un mandat par pays) ont présenté leur rapport annuel :

- L'Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme ;
- La Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels ;
- La Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées ;
- Le Rapporteur spécial sur la question des obligations relatives aux droits de l'homme se rapportant aux moyens de bénéficier d'un environnement sûr, propre, sain et durable ;
- L'Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels ;
- Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation ;
- Le Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard ;

⁵⁸ [A/HRC/55/41](#).

⁵⁹ [A/HRC/55/60](#).

⁶⁰ [A/HRC/55/70](#).

⁶¹ [A/HRC/56/66](#).

- La Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains ;
 - Le Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités ;
 - La Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ;
 - Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée ;
 - Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran ;
 - L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali ;
 - Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967 ;
62. Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association a soumis un rapport additionnel présentant le Protocole type à l'intention des forces de l'ordre sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques.
63. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée a participé à un dialogue renforcé sur la situation des droits de l'homme en Érythrée.
64. L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine a participé à un dialogue de haut niveau sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine.

B. Cinquante-sixième session

65. À la cinquante-sixième session du Conseil des droits de l'homme, 20 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales (18 titulaires d'un mandat thématique et 2 titulaires d'un mandat par pays) ont présenté leur rapport annuel :
- Le Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques ;
 - La Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation ;
 - La Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression ;
 - Le Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association ;
 - La Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible ;
 - La Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats ;

- La Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays ;
- L'Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale ;
- La Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté ;
- La Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ;
- L'Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre ;
- Le Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires ;
- La Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants ;
- La Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences ;
- Le Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée ;

66. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan a présenté un rapport sur le système institutionnalisé de discrimination, de ségrégation, de non-respect de la dignité humaine et d'exclusion visant les femmes et les filles en Afghanistan.

67. Le Conseil des droits de l'homme a entendu des exposés du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, de l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine et du Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar.

C. Cinquante-septième session

68. À la cinquante-septième session du Conseil des droits de l'homme, 19 titulaires de mandat au titre des procédures spéciales (14 titulaires d'un mandat thématique et 5 titulaires d'un mandat par pays) ont présenté leur rapport annuel :

- Le Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine ;
- Le Groupe de travail sur la détention arbitraire ;
- Le Rapporteur spécial sur le droit au développement ;
- Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones ;
- L'Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable ;
- Le Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ;
- Le Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales ;
- L'Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme ;

- Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences ;
- Le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux ;
- Le Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition ;
- La Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme ;
- Le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi ;
- Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge ;
- L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine ;
- La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie ;
- L'Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie ;

69. Le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan a participé au dialogue renforcé sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan.

70. Le Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux a participé à un dialogue renforcé sur les conséquences des essais nucléaires menés dans les Îles Marshall.

IV. Conclusions

71. **Les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales ont continué de jouer un rôle essentiel dans la proposition de solutions clés visant à faire en sorte que le système des droits de l'homme puisse répondre de façon plus réactive et innovante aux enjeux. Ils se sont efforcés de renforcer les synergies entre tous les piliers de l'action de l'ONU, en promouvant une approche cohérente de l'action visant à traiter les problèmes complexes et à défendre les principes fondamentaux des droits de l'homme à l'échelle mondiale. Par leurs efforts, ils ont contribué à favoriser une action plus intégrée de la part de l'ONU, renforçant ainsi la capacité de cette dernière de répondre efficacement aux préoccupations en matière de droits de l'homme dans des contextes internationaux divers.**

72. **Les titulaires de mandat ont accordé une place importante à l'application du Programme 2030, au genre et aux droits humains des femmes, à la prévention des violations des droits de l'homme, à la sécurité, aux conflits et à la consolidation de la paix, aux élections et à la démocratie, ainsi qu'aux changements climatiques. Ils ont aussi examiné le rôle de l'intelligence artificielle dans plusieurs domaines, notamment l'impact de l'intelligence artificielle sur les personnes d'ascendance africaine et son utilisation dans l'éducation.**

73. **Les droits des enfants ont également fait l'objet d'une attention particulière, et les titulaires de mandat ont formulé des recommandations ciblées sur des questions importantes. Ils ont examiné les droits des enfants atteints d'albinisme. Ils ont analysé les difficultés auxquelles se heurtent les enfants et les jeunes défenseurs et défenseuses des droits de l'homme. Ils ont souligné la nécessité d'une protection solide des enfants migrants et examiné les risques particuliers d'exploitation sexuelle et d'abus sexuels auxquels sont exposés les enfants artistes dans l'industrie du divertissement.**

74. **Le Pacte pour l'avenir consacre une vision de l'avenir de l'ONU et du multilatéralisme et place les droits de l'homme au cœur des préoccupations. Sa mise en œuvre offre une occasion de renforcer le soutien au système des droits de l'homme,**

y compris ses mécanismes. Le système des procédures spéciales offre une expertise importante et joue un rôle de sensibilisation concernant de nombreux sujets essentiels dans le contexte du Pacte. L'exploitation de ce potentiel pourrait renforcer les actions de l'ONU.

75. Les informations présentées dans le présent rapport mettent en évidence le rôle essentiel que jouent les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales dans le système des droits de l'homme et dans le cadre plus large de l'ONU. Par leurs voix indépendantes, ils ont des effets positifs sur tous les piliers de l'action de l'ONU, en ce qu'ils mettent au premier plan, au niveau mondial, des préoccupations essentielles en matière de droits de l'homme. Montrant la voie en ce qui concerne le traitement de questions émergentes, ils s'appuient sur les droits de l'homme à la fois à titre de stratégie d'intervention et comme mesure préventive. Les États, les organismes des Nations Unies et les parties prenantes sont encouragés à soutenir activement les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, à dialoguer et à collaborer avec eux afin de renforcer leur impact et à appliquer leurs recommandations. Enfin, les titulaires de mandat s'acquittent de leur rôle avec détermination, souvent dans des conditions difficiles, et méritent d'être reconnus et respectés comme il se doit dans l'exercice de leurs responsabilités.

Annexe

Aperçu des rapports soumis par les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales en 2024, par titre ou par thème

Groupe de travail d'experts sur les personnes d'ascendance africaine

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/70) : Donner effet aux droits économiques, sociaux et culturels des personnes d'ascendance africaine à l'ère de la transition numérique, de l'intelligence artificielle et des technologies nouvelles et émergentes

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/70/Add.1) : Visite en Norvège

Assemblée générale (A/79/278) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/57/70

Experte indépendante sur l'exercice des droits de l'homme par les personnes atteintes d'albinisme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/45) : Le droit à l'éducation des personnes atteintes d'albinisme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/45/Add.1) : Visite au Panama

Assemblée générale (A/79/175) : Enfants atteints d'albinisme et droit à une vie de famille

Groupe de travail sur la détention arbitraire

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/54/44) : Détention arbitraire et peines obligatoires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/44/Add.1) : Visite au Mexique

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/44/Add.2) : Visite aux Bahamas

Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/55) : Investisseurs, questions d'environnement, de société et de gouvernance et droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/55/Add.1) : Visite au Japon

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/66) : Douzième session du Forum sur les entreprises et les droits de l'homme

Assemblée générale (A/79/178) : Protéger et respecter les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexes dans le cadre des activités des entreprises : s'acquitter des obligations et responsabilités découlant des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme

Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des changements climatiques

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/46) : Rapport préliminaire

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/46/Add.1) : Visite au Honduras

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/46/Add.2) : Visite aux Philippines

Assemblée générale (A/79/176) : Accès aux informations concernant les changements climatiques et les droits humains

Rapporteuse spéciale dans le domaine des droits culturels

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/44 et A/HRC/55/44/Corr.1) : Droit de participer à la science

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/44/Add.1) : Visite en Allemagne

Assemblée générale (A/79/299) : Le droit de participer à des activités sportives

Rapporteur spécial sur le droit au développement

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/43) : Droit au développement des enfants et des générations futures

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/43/Add.1) : Visite au Viet Nam

Assemblée générale (A/79/168) : Justice climatique : pertes et préjudices

Rapporteuse spéciale sur les droits des personnes handicapées

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/56) : Droits des personnes handicapées

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/56/Add.1) : Visite en Géorgie

Assemblée générale (A/79/179) : Participation et inclusion des personnes handicapées dans le cadre des processus d'examen et de suivi de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/54) : Disparitions forcées ou involontaires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/54/Add.1) : Visite des appareils judiciaires et organes des droits de l'homme de l'Union africaine et d'autres organes sous-régionaux

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/54/Add.2) : Suivi des recommandations formulées par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires dans son rapport sur la visite qu'il a effectuée au Kirghizistan du 25 au 30 juin 2019

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/54/Add.3) : Suivi des recommandations formulées par le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires dans son rapport sur la visite qu'il a effectuée au Tadjikistan du 1^{er} au 5 juillet 2019

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/54/Add.4) : Enforced disappearances and elections

Rapporteuse spéciale sur le droit à l'éducation

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/58) : Liberté académique

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/58/Add.1) : Visite en Finlande

Assemblée générale (A/79/520) : Éducation et intelligence artificielle

Rapporteur spécial sur le droit humain à un environnement propre, sain et durable

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/43) : Entreprises, limites planétaires et droit à un environnement propre, sain et durable

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/43/Add.1) : Visite au Chili

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/43/Add.2) : Visite au Botswana

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/41) : Séminaire d'experts sur l'obligation pour les entreprises de respecter le droit à un environnement propre, sain et durable

Assemblée générale (A/79/270) : Aperçu de la mise en œuvre du droit humain à un environnement propre, sain et durable

Rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/56) : Protection des morts

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/56/Add.1) : Visite au Honduras

Assemblée générale (A/79/172) : Enquêter sur les décès de personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, de genre variant et intersexes résultant d'actes illégaux et les prévenir

Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/49) : La pêche et le droit à l'alimentation dans le contexte des changements climatiques

Assemblée générale (A/79/171) : Famine et droit à l'alimentation, notamment dans le contexte de la souveraineté alimentaire du peuple palestinien

Experte indépendante chargée d'examiner les effets de la dette extérieure et des obligations financières internationales connexes des États sur le plein exercice de tous les droits de l'homme, en particulier des droits économiques, sociaux et culturels

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/54) : La légitimité budgétaire conférée par les droits de l'homme : une approche fondée sur des principes régissant la collecte et l'affectation de ressources financières aux fins de la réalisation des droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/54/Add.1) : Visite au Liechtenstein

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/54/Add.2) : Visite aux Bahamas

Assemblée générale (A/79/142) : Le contrat social fiscal et l'économie centrée sur les droits humains

Rapporteuse spéciale sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/53) : Journalistes en exil

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/53/Add.1) : Visite au Honduras

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/53/Add.2) : Visite en Serbie et au Kosovo¹

Assemblée générale (A/79/319) : Menaces mondiales à la liberté d'expression liées au conflit à Gaza

Rapporteur spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/60) : Protocole type à l'intention des forces de l'ordre sur la promotion et la protection des droits de l'homme dans le contexte des manifestations pacifiques

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/50) : Préserver les acquis et combattre les attaques menées dans le monde entier contre l'espace civique et la montée de l'autoritarisme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/50/Add.1) : Visite au Pérou

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/50/Add.2) : Visite en Algérie

Assemblée générale (A/79/263) : Protection des droits à la liberté de réunion pacifique et à la liberté d'association contre la stigmatisation

Rapporteur spécial sur les incidences sur les droits de l'homme de la gestion et de l'élimination écologiquement rationnelles des produits et déchets dangereux

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/52) : Portails d'information sur la pollution : renforcement de l'accès à l'information sur les rejets de substances dangereuses

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/52/Add.1) : Visite en Afrique du Sud

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/52/Add.2) : Visite en Australie

Assemblée générale (A/79/163) : Genre et substances dangereuses

¹ Toute mention du Kosovo doit être interprétée dans le contexte de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité.

Rapporteuse spéciale sur le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/52) : Consommation de drogues, réduction des risques et droit à la santé

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/52/Add.1) : Visite au Luxembourg

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/52/Add.2) : Visite au Costa Rica

Assemblée générale (A/79/177) : La réduction des risques pour une paix et un développement durables

Rapporteur spécial sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/53) : La réinstallation après une expulsion ou un déplacement : une crise des droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/53/Add.1) : Visite au Royaume des Pays-Bas

Assemblée générale (A/79/317) : Pour des principes directeurs en matière de réinstallation : examen et évaluation des lois, politiques et pratiques en vigueur

Rapporteuse spéciale sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits humains

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/50) : « Nous ne sommes pas que l'avenir » : les difficultés que doivent surmonter les enfants et les jeunes défenseurs et défenseuses des droits humains

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/50/Add.1) : Visite au Tadjikistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/50/Add.2) : Visite en Géorgie

Assemblée générale (A/79/123) : Contribution des défenseurs et défenseuses des droits humains à la réalisation des objectifs de développement durable

Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/62) : Préserver l'indépendance des systèmes judiciaires face aux menaces actuelles à la démocratie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/62/Add.1) : Visite au Monténégro

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/62/Add.2) : Visite en Mongolie

Assemblée générale (A/79/362) : La justice n'est pas à vendre : l'influence indue exercée par les acteurs économiques sur le système judiciaire

Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/47) : Personnes autochtones handicapées

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/47/Add.1) : Visite en Colombie

Assemblée générale (A/79/160) : Peuples autochtones mobiles

Rapporteuse spéciale sur les droits humains des personnes déplacées dans leur propre pays

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/47) : Réinstallations planifiées liées aux catastrophes ou aux effets néfastes des changements climatiques

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/47/Add.1) : Visite au Mozambique

Assemblée générale (A/79/334) : Processus de paix et déplacements internes

Expert indépendant sur la promotion d'un ordre international démocratique et équitable

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/49) : Vision du mandat

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/49/Add.1) : Visite aux Maldives

Assemblée générale (A/79/212) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/57/49

Experte indépendante sur les droits de l'homme et la solidarité internationale

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/57) : Participation des organisations de la société civile désireuses d'exprimer la solidarité internationale par l'intermédiaire de réseaux transnationaux, internationaux et régionaux

Assemblée générale (A/79/170) : Intelligence artificielle et solidarité internationale – vers une conception de l'intelligence artificielle centrée sur l'être humain, au service de la solidarité internationale

Rapporteuse spéciale sur l'élimination de la discrimination à l'égard des personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et des membres de leur famille

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/59) : Vision et méthodes de travail

Assemblée générale (A/79/152) : Soins et assistance aux personnes touchées par la lèpre (maladie de Hansen) et aux membres de leur famille du point de vue des droits de l'homme

Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/45) : Rôle des mercenaires, des acteurs liés au mercenariat et des sociétés militaires et de sécurité privées dans le trafic d'armes et la prolifération des armes

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/45/Add.1) : Visite en Côte d'Ivoire

Assemblée générale (A/79/305) : Tendances et défis du financement de mercenaires et d'acteurs apparentés

Rapporteur spécial sur les droits humains des migrants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/54) : Réexamen des contributions des migrants selon une approche fondée sur les droits de l'homme : analyse des facteurs qui favorisent ces contributions et des facteurs qui les entravent

Assemblée générale (A/79/213) : Les enfants sont avant tout des enfants : protection des droits de l'enfant dans le contexte des migrations

Rapporteur spécial sur les questions relatives aux minorités

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/51) : Promouvoir la diversité dans le cadre du traitement des questions relatives aux minorités afin de renforcer la dimension universelle des droits humains

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/51/Add.1) : Visite au Paraguay

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/51/Add.2) : Visite au Tadjikistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/70) : Recommandations formulées par le Forum sur les questions relatives aux minorités à sa seizième session, consacrée au thème « Minorités et cohésion sociale : égalité, inclusion sociale et participation à la vie socioéconomique »

Assemblée générale (A/79/169) : Cadres institutionnels favorisant la participation effective des minorités à des sociétés plurielles et inclusives

Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/51) : Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales et méthodes de travail du Groupe de travail sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales

Assemblée générale (A/79/145) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/57/51

Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/42) : Capacité juridique et consentement éclairé

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/42/Add.1) : Visite au Pérou

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/42/Add.2) : Visite en République de Moldova

Assemblée générale (A/79/167) : Générations futures de personnes âgées

Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et l'extrême pauvreté

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/61) : Éliminer la pauvreté en regardant au-delà de la croissance

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/61/Add.1) : Visite au Bangladesh

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/61/Add.2) : Visite en Équateur

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/61/Add.3) : Breaking the cycle : ending the criminalization of homelessness and poverty

Assemblée générale (A/79/162) : L'économie du burnout : pauvreté et santé mentale

Rapporteuse spéciale sur le droit à la vie privée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/46) : Mécanismes juridiques de protection des données personnelles et de la vie privée à l'ère numérique

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/46/Add.1) : Visite en Lituanie

Assemblée générale (A/79/173) : Proposition de mise à jour de la résolution 45/95 de l'Assemblée générale du 14 décembre 1990, intitulée « Principes directeurs pour la réglementation des fichiers personnels informatisés »

Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/68) : Formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/68/Add.1) : Visite aux États-Unis d'Amérique

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/67) : Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Assemblée générale (A/78/538) : Discours de haine raciste en ligne

Assemblée générale (A/79/195) : Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Rapporteuse spéciale sur la liberté de religion ou de conviction

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/47) : Haine fondée sur la religion ou la conviction

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/47/Add.1) : Visite au Tadjikistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/47/Add.2) : Visite en Suède

Assemblée générale (A/79/182) : Paix et liberté de religion ou de conviction

Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, l'exploitation sexuelle d'enfants et les abus sexuels sur enfants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/55) : Étude thématique sur les abus sexuels sur enfants et l'exploitation sexuelle d'enfants dans l'industrie du divertissement

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/55/Add.1) : Visite aux Philippines

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/55/Add.2) : Visite en Uruguay

Assemblée générale (A/79/122) : Menaces que les technologies font peser sur les enfants en facilitant, en intensifiant et en permettant la commission de diverses formes de vente d'enfants, d'exploitation sexuelle d'enfants et d'abus sexuels sur enfants

Expert indépendant chargé de la question de la protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/49) : Protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre en relation avec l'exercice des droits fondamentaux à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/49/Add.1) : Visite au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/49/Add.2) : Visite au Cambodge

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/49/Add.3) : Visite aux États-Unis d'Amérique

Assemblée générale (A/79/151) : Participation électorale et protection contre la violence et la discrimination liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre

Rapporteur spécial sur les formes contemporaines d'esclavage, y compris leurs causes et leurs conséquences

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/46) : Formes contemporaines d'esclavage touchant les détenus et anciens détenus

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/46/Add.1) : Visite au Canada

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/46/Add.2) : Visite en Côte d'Ivoire

Assemblée générale (A/79/159) : Rôle des organisations de travailleurs dans la prévention des formes contemporaines d'esclavage

Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/48) : Vision et priorités

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/48/Add.1) : Visite en Bosnie-Herzégovine

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/48/Add.2) : Visite thématique conjointe en Allemagne et en Macédoine du Nord

Assemblée générale (A/79/324) : Protection des droits humains par les organisations régionales dans la lutte antiterroriste : questions relatives aux normes, à la coopération, aux victimes du terrorisme et à la reddition de comptes

Rapporteuse spéciale sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/52) : Questions d'actualité et bonnes pratiques en matière de gestion des prisons

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/52/Add.1) : Visite en Ukraine

Assemblée générale (A/79/181) : Prévention de la torture sexuelle en temps de guerre, conduite d'enquêtes et engagement de poursuites, et réadaptation des victimes et des survivants

Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains, en particulier les femmes et les enfants

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/60) : Traite des êtres humains, mouvements migratoires mixtes et protection en mer

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/60/Add.1) : Visite en Colombie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/60/Add.2) : Visite en République centrafricaine

Assemblée générale (A/79/161) : La traite des êtres humains : les questions de genre et la paix et la sécurité

Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/50) : Vision du mandat et aperçu des domaines d'intérêt

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/50/Add.1) : Visite en Colombie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/50/Add.2) : Visite en Arménie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/50/Add.3) : Visite en Finlande et en Suède

Assemblée générale (A/79/180) : Vision du mandat et domaines d'action

Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/55) : Suivi et évaluation des effets négatifs des sanctions unilatérales et de leur application excessive sur les droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/55/Add.1) : Visite en Chine

Assemblée générale (A/79/183) : Accès à la justice en présence de sanctions unilatérales et de leur application excessive

Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/48) : Prostitution et violence contre les femmes et les filles

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/48/Add.1) : Visite en Pologne

Assemblée générale (A/79/325) : La violence à l'égard des femmes et des filles dans le sport

Rapporteur spécial sur les droits de l'homme à l'eau potable et à l'assainissement

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/48) : Le lien entre l'eau et l'économie : la gestion de l'eau à des fins productives selon une approche fondée sur les droits de l'homme

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/48/Add.1) : Visite au Canada

Assemblée générale (A/79/190) : Les liens entre l'eau et l'alimentation à l'aune des droits humains

Groupe de travail sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/51) : Montée des réactions hostiles à l'égalité des sexes et nécessité urgente de réaffirmer l'égalité réelle des femmes et des filles et leurs droits humains

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/51/Add.1) : Visite en Mauritanie

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/51/Add.2) : Visite à Malte

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/80) : Situation des droits de l'homme en Afghanistan

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/25) : Le phénomène du système institutionnalisé de discrimination, de ségrégation, de non-respect de la dignité humaine et d'exclusion visant les femmes et les filles

Assemblée générale (A/79/330) : Situation des droits humains en Afghanistan

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme au Bélarus

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/65) : Situation des droits de l'homme au Bélarus

Assemblée générale (A/79/201) : Situation des droits de l'homme au Bélarus

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/58) : Situation des droits de l'homme au Burundi

Assemblée générale (A/79/202) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/57/58

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/82) : Situation des droits de l'homme au Cambodge

Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme en République centrafricaine

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/57/79) : Situation des droits de l'homme en République centrafricaine

Assemblée générale (A/79/204) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/57/79

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/63) : Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée

Assemblée générale (A/79/235) : Situation relative aux droits humains en République populaire démocratique de Corée

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme en Érythrée

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/56/24) : Situation des droits de l'homme en Érythrée

Assemblée générale (A/79/241) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote A/HRC/56/24

Rapporteur spécial/Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/62) : Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran

Assemblée générale (A/79/371) : Vision et priorités du mandat

Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/79) : Situation des droits de l'homme au Mali

Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Myanmar

Conseil des droits de l'homme (A/HRC/55/65) : Situation des droits de l'homme au Myanmar

Assemblée générale (A/79/550) : Situation des droits de l'homme au Myanmar

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/55/73](#)) : Anatomie d'un génocide

Assemblée générale ([A/79/384](#)) : L'effacement colonial par le génocide

Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/57/59](#)) : Situation des droits de l'homme dans la Fédération de Russie

Assemblée générale ([A/79/508](#)) : La torture dans la Fédération de Russie : un outil de répression à l'intérieur du pays et d'agression à l'extérieur

Experte indépendante chargée d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie

Conseil des droits de l'homme ([A/HRC/57/80](#)) : Situation des droits de l'homme en Somalie

Assemblée générale ([A/79/206](#)) : Note du Secrétariat renvoyant l'Assemblée générale au rapport publié sous la cote [A/HRC/57/80](#)
